

Groupement de gendarmerie de l'Oise le 07 février 2016

n° 2261/RGPIC/GGD60

Par correspondance, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de l'élaboration ou de la révision d'un plan d'occupation des sols de ESPAUBOURG, BERNEUIL SUR AISNE, VILLERS ST SÉPULCRE, WARLUIS, NIVILLERS, SAINT PAUL, VEZ, SALENCY.

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur les territoires de ces communes et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le colonel Boget, commandant le groupement de gendarmerie de l'Oise

Par ordre le chef d'escadron Riethmuller

--

Chef d'escadron Riethmuller

Groupement de gendarmerie de l'Oise

Officier adjoint commandement en second

Caserne Watrin

5 bis, boulevard Saint Jean

BP 30327

60021 Beauvais Cedex

Tél : 03.44.06.16.63 / 06 11 55 15 56

LGIS : 02.600.16.63